



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

**9080<sup>e</sup>** séance

Mardi 28 juin 2022, à 15 heures

New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Hoxha . . . . .	(Albanie)
<i>Membres :</i>	Brésil . . . . .	M. de Almeida Filho
	Chine . . . . .	M. Zhang Jun
	Émirats arabes unis . . . . .	M <sup>me</sup> Nusseibeh
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Mills
	Fédération de Russie . . . . .	M. Polyanskiy
	France . . . . .	M. de Rivière
	Gabon . . . . .	M <sup>me</sup> Koumby Missambo
	Ghana . . . . .	M. Agyeman
	Inde . . . . .	M. Raguttahalli
	Irlande . . . . .	M <sup>me</sup> Byrne Nason
	Kenya . . . . .	M. Kiboino
	Mexique . . . . .	M. de la Fuente Ramírez
	Norvège . . . . .	M <sup>me</sup> Juul
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	Dame Barbara Woodward

## Ordre du jour

Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 15 h 5.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Estonie, de la Pologne et de l'Ukraine à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Volodymyr Zelenskyy, Président de l'Ukraine.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M<sup>me</sup> Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M<sup>me</sup> DiCarlo.

**M<sup>me</sup> DiCarlo** (*parle en anglais*) : La dernière fois que j'ai présenté un exposé devant le Conseil, le 5 avril (voir S/PV.9011), il ne semblait guère possible que la dévastation infligée à l'Ukraine et à son peuple puisse encore s'aggraver. Pourtant, au cours des 10 semaines qui se sont écoulées depuis, d'innombrables autres civils ukrainiens ont été tués dans des attaques aveugles. Des villes grandes et petites continuent d'être rasées, et l'essentiel des terres arables du pays ont été terriblement balafrees par les bombardements. Ce conflit horrifiant, source manifeste d'instabilité en Europe, ne montre aucun signe d'apaisement. La perversion de la guerre a de nouveau été exposée hier par une frappe de missile sur Krementchouk, dans la région centrale de Poltava. Des centaines de personnes, dont certaines tentaient peut-être de trouver un répit dans les horreurs quotidiennes de la guerre, ont subi une des attaques les plus choquantes du conflit lorsqu'un centre commercial a été frappé par ce qu'on rapporte être des missiles russes. Quelque 18 civils auraient été tués et 59 autres auraient été blessés, et le bilan final pourrait être beaucoup plus lourd. Cet incident, qui doit faire l'objet d'une enquête, est le plus récent d'une nouvelle vague de frappes aériennes et de tirs de missiles ayant visé Kyïv, Tchernihiv, Odessa, Mykolaïv, Kharkiv et d'autres villes éloignées des lignes de front, faisant de nombreux morts et blessés parmi les civils.

Actuellement, les combats les plus intenses se déroulent dans le Donbass, dans les villes de Sievierodonetsk, Lyssytchansk et Sloviansk et alentour. De violents combats sont également signalés autour des villes de Kharkiv et de Kherson. Dans des scènes qui rappellent les deux guerres mondiales, des duels d'artillerie à grande échelle dévastent des zones industrielles, tandis que des milliers de civils sont contraints de se cacher dans des sous-sols ou de fuir pour sauver leur vie. D'importantes pertes militaires sont déplorées dans les deux camps.

Les civils continuent de payer un tribut trop élevé à cette guerre. Au 26 juin, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme avait recensé 10 631 victimes civiles en Ukraine, dont 4 731 morts et 5 900 blessés. Ce sont là des chiffres fondés sur des incidents vérifiés. Le bilan réel est sans doute considérablement plus élevé. La plupart des victimes civiles recensées sont dues à des armes explosives à large rayon d'impact. De par leur nature même, nombre de ces armes ont des effets aveugles lorsqu'elles sont utilisées dans des zones peuplées ; elles font donc un nombre plus élevé de victimes civiles et ont des répercussions humanitaires dévastatrices.

Ce mois, la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine a achevé sa première mission dans le pays, laquelle comprenait des visites à Boutcha, Irpin, Kharkiv et Soumy. Bien qu'elle n'en soit qu'au stade initial de ses travaux, les sites sur lesquels s'est rendue la Commission et les informations qu'elle a obtenues

« pourraient étayer les allégations selon lesquelles de graves violations du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire, potentiellement constitutives de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, ont été commises ».

Les travaux de la Commission d'enquête, du Procureur de la Cour pénale internationale et d'autres initiatives d'établissement des faits sont indispensables pour permettre l'application du principe de responsabilité pour les crimes et atrocités commis durant cette guerre. Ces travaux doivent permettre de rendre justice. C'est impératif pour le peuple ukrainien. C'est également crucial si nous espérons être en mesure de prévenir de telles violations à l'avenir, où qu'elles menacent de se produire.

Depuis le 24 février, plus de 8,8 millions de personnes à travers l'Ukraine ont bénéficié d'une aide humanitaire ou de services de protection, sous une forme ou une autre. Au moins 16 millions de personnes ont besoin de cette aide, et les besoins augmentent, surtout

à l'approche de l'hiver. Les partenaires humanitaires travaillent sur un plan d'aide de préparation à l'hiver et révisent l'appel éclair, qui court jusqu'en août, pour couvrir les besoins jusqu'à la fin de 2022. Les femmes en particulier sont confrontées à d'immenses difficultés en matière de santé, de sécurité et d'accès aux denrées alimentaires. Une analyse rapide des questions de genre réalisée en avril par ONU-Femmes et CARE a révélé que les femmes occupent de plus en plus le rôle de chef de famille et de leader dans leurs communautés au fur et à mesure que les hommes sont appelés au front. Elles doivent être associées aux processus décisionnels officiels liés aux efforts humanitaires, au rétablissement de la paix et à d'autres domaines qui ont des conséquences directes sur leurs vies.

Les efforts des partenaires humanitaires pour atteindre les civils et leur permettre d'accéder à l'aide dont ils ont besoin sont freinés par les conditions périlleuses. Un chiffre illustre parfaitement cet état de fait. Depuis le 24 février, l'Organisation mondiale de la Santé a enregistré 323 attaques contre des installations et du personnel de santé, qui ont fait 76 morts. Nous rappelons dans les termes les plus fermes à toutes les parties les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire. Toutes les mesures nécessaires doivent être prises pour protéger les civils et les infrastructures civiles.

L'Ukraine connaît la plus grave crise de déplacement humain au monde aujourd'hui. Depuis le début de l'invasion russe, plus d'un quart des habitants du pays, soit 12 millions de personnes, ont été forcés de quitter leur maison. En Ukraine, on compte encore plus de 7,1 millions de personnes déplacées à cause de la guerre. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés estime qu'il y a plus de 5,2 millions de réfugiés dans toute l'Europe, et plus de 3,5 millions de réfugiés en provenance d'Ukraine se sont inscrits pour bénéficier d'une protection temporaire ou de programmes de protection nationaux similaires en Europe. L'ONU reste déterminée à soutenir l'action menée par les gouvernements dans les pays hôtes.

En outre, étant donné le caractère de plus en plus prolongé du conflit, nous ne devons pas négliger les besoins de relèvement et de reconstruction à long terme de l'Ukraine. S'appuyant sur les premières évaluations socioéconomiques, le Programme des Nations Unies pour le développement a lancé un nouveau programme de relèvement et de résilience à l'appui des mesures d'urgence mises en place par le Gouvernement ukrainien

et de sa volonté de continuer à faire fonctionner les services publics et l'économie, ainsi que pour concourir à évaluer les besoins prioritaires, afin d'aider concrètement la population ukrainienne.

La guerre a des conséquences dévastatrices, non seulement sur le pays et sa région immédiate, mais aussi bien au-delà des frontières de l'Ukraine. Comme l'a fait remarquer le Secrétaire général le 8 juin lors du lancement de la deuxième publication du Groupe mondial d'intervention en cas de crise alimentaire, énergétique et financière, la guerre vient exacerber la plus grave crise du coût de la vie depuis une génération. Dans un monde qui est déjà aux prises avec la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et les changements climatiques, les variations des prix sur les marchés mondiaux des denrées alimentaires, de l'énergie et des engrais sont de plus en plus fortes. Pour faire face à cette menace multidimensionnelle, il est absolument indispensable d'avoir une volonté politique forte au sein de la communauté multilatérale ainsi qu'une approche globale.

Les mots nous manquent pour décrire l'absurdité, la futilité et la cruauté de cette guerre. Le Secrétaire général l'avait dit : pour les personnes sur le terrain, chaque jour est synonyme de sang versé et de nouvelles souffrances. Pour les populations du monde entier, la guerre, conjuguée à d'autres crises, menace de déclencher une vague sans précédent de famine et de misère, qui laissera le chaos économique et social dans son sillage. Aucun pays, aucun groupe ne sera épargné. Il faut arrêter le cycle de la mort, de la destruction, des bouleversements et du chaos dans l'intérêt de l'Ukraine, de la Russie et du monde entier.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> DiCarlo de son exposé.

Je donne maintenant la parole au Président de l'Ukraine.

**Le Président Zelenskyy** (*parle en ukrainien ; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Tout d'abord, je remercie l'Albanie, Présidente du Conseil de sécurité, d'avoir rapidement organisé cette séance à la demande de l'Ukraine et de me donner l'occasion de m'exprimer devant le Conseil.

Malheureusement, l'ONU ne dispose pas actuellement d'une définition juridique du terme « État terroriste » acceptée par tous les États Membres. Néanmoins, la guerre que la Russie mène contre l'Ukraine montre non seulement la signification de ce

concept, mais aussi le besoin urgent de le consacrer juridiquement, au niveau de l'ONU, et de punir tout État terroriste.

La guerre de conquête à grande échelle que la Russie mène contre mon pays a commencé il y a 125 jours, mais arrêtons-nous simplement sur les événements récents de ces tout derniers jours. Le samedi 25 juin, 62 missiles russes ont frappé nos villes, et 10 autres, le dimanche 26 juin, dont un en particulier qui a touché un immeuble d'habitation de la capitale, Kyïv, détruisant ses trois étages. Un autre a explosé dans la cour d'une école maternelle. Le lundi 27 juin, c'est la ville de Kremenchouk qui a été frappée par un missile. Ceux qui ont effectué ce tir ne pouvaient pas ignorer qu'ils dirigeaient leur missile sur un centre commercial, comme on peut en trouver partout dans le monde. Pour l'instant, on dénombre 18 morts mais, hélas, le bilan risque de s'alourdir. Une cinquantaine de personnes ont été blessées et des dizaines d'autres sont portées disparues. Des fragments de corps ont été retrouvés, des corps mutilés, des membres, des mains et des pieds arrachés. Si l'État russe prétend qu'aucune de ces victimes n'est l'oeuvre de son tir de missile, je suggère que l'ONU dépêche un représentant spécial du Secrétaire général ou une commission plénipotentiaire sur le site de cet acte terroriste survenu à Kremenchouk, afin que l'Organisation puisse vérifier toutes ces informations de manière indépendante et conclure qu'il s'agissait bien d'un tir de missile russe.

Hier, l'armée russe a également utilisé des lance-roquettes multiples pour tirer sur des personnes qui faisaient la queue pour obtenir de l'eau dans la ville de Lyssytchansk, dans la région de Louhansk. Il s'agissait de personnes ordinaires, des civils, dont aucune ne servait dans l'armée ; des personnes faisant simplement la queue pour de l'eau. Huit d'entre elles ont été tuées, dont un garçon de 15 ans prénommé Danylo. La victime la plus âgée avait 68 ans. Je veux que les membres du Conseil entendent les noms des quatre femmes tuées lors de cette frappe : Viktoriya, Iryna, Olena et Liudmyla.

Presque tous les jours, les frappes russes visent sans merci la ville de Kharkiv. Hier encore, neuf personnes ont été tuées et 29 autres blessées, dont cinq enfants. Je veux que les membres du Conseil connaissent leurs noms : Oleh, 8 ans ; Mykhailo, 11 ans ; Hrihoriy, 9 ans ; Artem, 10 ans et Hlib, 12 ans. Ils ont perdu la vie dans des frappes d'artillerie russes qui visaient de simples habitations. Aujourd'hui, à cinq heures du matin, l'armée russe a frappé la ville de

Mykolaïv et celle d'Otchakiv dans la région de Mykolaïv. Dans cette dernière, trois personnes ont été tuées : une fillette de 6 ans, prénommée Yeva ; un homme de 76 ans, Mohammed ; et une femme de 50 ans, Halyna. Parmi les blessés, il y a un bébé, un garçon de 3 mois. Il est né après le début de l'invasion à grande échelle lancée par la Russie. Il s'appelle Volodymyr ; il est grièvement blessé et se trouve en unité de soins intensifs. J'insiste une fois de plus sur le fait qu'il s'agit d'un bébé de 3 mois.

Aujourd'hui, deux autres missiles ont frappé la ville de Sloviansk dans le Donbass, la région de notre pays qui souffre depuis si longtemps et que la Russie tourmente et humilie depuis 2014. Quelques heures seulement avant mon intervention devant le Conseil aujourd'hui, deux missiles ont frappé la région d'Odessa. La ville de Dnipro était également visée, et l'un des missiles a détruit une station-service, pas une station militaire, mais une station-service ordinaire. J'ai une question pour le Conseil : qui ici n'est pas d'accord pour dire que cela relève du terrorisme ? Si une organisation dans n'importe quelle partie du monde agissait comme la Russie, qui tue des Ukrainiens, si un pays quelconque tuait des civils pacifiques, cela serait certainement reconnu comme du terrorisme. Cette organisation deviendrait l'ennemi de l'humanité tout entière. Les actes sanctionnés au niveau des criminels et des organisations criminelles ordinaires ne peuvent pas rester impunis au niveau de l'État si ce dernier est devenu un terroriste. Les actes de terrorisme sont quotidiens, ils ne cessent même pas pendant les week-ends. Ils font leur travail de terroristes chaque jour.

La Charte des Nations Unies confère au Conseil de sécurité la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales. L'Article 6 du Chapitre II de la Charte dispose clairement que si un Membre de l'Organisation des Nations Unies enfreint de manière persistante les principes énoncés dans la Charte, il peut être exclu de l'Organisation par l'Assemblée générale sur recommandation du Conseil de sécurité. Bien qu'elle viole les principes fondamentaux de l'ONU et de l'ordre juridique international, la Russie n'est toujours pas tenue de rendre des comptes au niveau mondial. Elle est toujours représentée dans les organismes des Nations Unies et jouit même des privilèges du siège de membre permanent du Conseil de sécurité qu'elle n'occupe qu'en raison du manque de clairvoyance des responsables politiques à l'issue de la guerre froide.

La Russie n'a pas le droit de prendre part aux discussions ou aux votes concernant la guerre en Ukraine, qui n'a pas été provoquée et qui n'est rien d'autre qu'une entreprise colonialiste de la part de la Russie. J'exhorte le Conseil à priver la délégation de cet État terroriste de ses pouvoirs. Cela est possible, nécessaire et juste. La Russie n'a pas le droit de rester au Conseil de sécurité, et ce n'est pas si difficile d'y remédier, contrairement à ce que certains pourraient croire. Il nous suffit de faire preuve d'un peu de cohérence et de la volonté politique nécessaire. C'est le seul moyen logique de faire en sorte que la Charte soit efficace et soit respectée par tous les Membres de l'Organisation. En outre, l'Organisation a suffisamment de pouvoir pour demander des comptes à un État terroriste. Au titre du Chapitre VII, il est possible de créer un tribunal international spécial pour enquêter sur les agissements des occupants russes sur le sol ukrainien. Le mot « génocide » a été utilisé à plusieurs reprises. Tout le monde ici a vu ce que les occupants russes ont fait dans la ville de Boutcha. Tout le monde peut obtenir des informations sur le nombre de charniers qu'on a découverts autour de la seule ville de Marioupol après que l'armée russe l'a rasée. C'était une ville de 500 000 habitants, et maintenant, elle est en ruines.

Dans le cas du génocide perpétré au Rwanda, le Conseil de sécurité a créé un tribunal international dans les six mois qui ont suivi le début du génocide. Plus de quatre mois se sont écoulés depuis le début de l'invasion russe à grande échelle de l'Ukraine, et plus de huit années se sont écoulées depuis le début de la guerre de la Russie contre l'Ukraine dans le Donbass et l'occupation de la péninsule ukrainienne de Crimée, qui a été condamnée à maintes reprises par l'Assemblée générale. Nous devons agir de toute urgence et tout mettre en œuvre pour que la Russie mette fin à sa folie meurtrière, aux assassinats d'enfants, d'autres personnes et de tout le monde. Elle doit répondre de ses actes terroristes, sinon elle étendra ses activités terroristes à d'autres pays d'Europe et d'Asie, comme les États baltes, la Pologne, la République de Moldova et le Kazakhstan. De nombreux pays ont déjà reçu des menaces de la part de responsables et de propagandistes de l'État russe. Je remercie tous les États honnêtes et civilisés qui partagent notre position et contribuent à défendre l'ordre juridique international. La présente séance du Conseil de sécurité a été convoquée à la suite d'un tir de missiles russes à Krementchouk, mais elle ne devrait jamais être levée. Elle devrait se poursuivre jour après jour, 24 heures sur 24, pour que nous ayons le temps de discuter de tous les actes terroristes commis par l'État russe.

La Charte nous donne tous les outils nécessaires pour faire pression sur toute personne qui viole les règles de l'Organisation, tout agresseur, tout État terroriste. J'exhorte le Conseil à mettre à profit ces outils. Il est impératif de priver la délégation russe de la possibilité de manipuler l'ONU. Il est impératif de faire en sorte qu'il soit impossible pour la Russie de rester au Conseil de sécurité tant que ses activités terroristes se poursuivent. Il est impératif de mettre sur pied un tribunal pour enquêter sur tout ce que l'armée russe a fait subir aux Ukrainiens. Il est impératif de trouver une définition juridique de la notion de « terrorisme d'État » au niveau de l'ONU. Tous les actes de la Russie doivent faire l'objet d'une évaluation juridique et de sanctions mondiales pour avoir détruit l'ordre juridique international.

Je remercie les membres du Conseil de leur attention. Je voudrais ajouter une dernière chose. Même si les pays du monde peuvent avoir des attitudes et des points de vue différents, dans chaque pays du monde, on rend toujours hommage à la mémoire des disparus. Pas seulement les soldats, mais chaque personne et chaque enfant qui meurt à cause de cette tragédie qu'est la guerre. C'est ce qu'on fait d'habitude. Les personnes dont la vie est emportée injustement sont traitées avec respect et sympathie. Seuls les tueurs n'honorent pas la mémoire des personnes qu'ils ont tuées. Je prie les membres du Conseil, et je leur en serai très reconnaissant, de bien vouloir rendre hommage à tous les Ukrainiens qui ont péri dans cette guerre, tous les adultes, tous nos enfants, les dizaines de milliers de personnes. J'invite le Conseil à observer une minute de silence en leur mémoire.

*Les membres du Conseil de sécurité observent une minute de silence.*

**Le Président Zelenskyy** (*parle en ukrainien ; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Je remercie le Conseil. C'est un grand honneur pour nous. Je remercie le Conseil de son soutien.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Albanie.

Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de nous avoir fait le point de la situation. Son exposé sur cette question a été une fois encore bouleversant. La guerre d'agression insensée qui aurait pu et aurait dû être évitée entre dans son cinquième mois, après 125 jours de destructions généralisées, de victimes civiles toujours plus nombreuses et de souffrances qui continuent d'être infligées à des millions de personnes en Ukraine. Des

millions d'autres personnes dans le monde entier sont devenues les victimes collatérales d'une guerre qui ne les concerne pas, une guerre qui transforme tout en armes : l'énergie, le commerce, la communication et, surtout, les denrées alimentaires.

N'oublions pas que le 29 mars, cinq semaines après le début de la guerre qu'elle a menée par choix contre l'Ukraine, la Russie a annoncé le retrait de ses forces de la région de Kyïv. La raison invoquée alors était qu'il s'agissait d'un geste de bonne volonté visant à favoriser les négociations entre les parties. La vérité était tout autre. La tentative de s'emparer de Kyïv a été un échec cuisant. Les négociations n'ont abouti à rien. Au contraire, la guerre s'est intensifiée. La Russie poursuit son assaut de grande envergure contre l'Ukraine, menaçant l'Europe, allant contre tous les efforts humains déployés depuis la Seconde Guerre mondiale pour bâtir la paix mondiale grâce à l'état de droit international. Alors que la guerre a viré féroce vers l'est, la vie a repris une certaine forme de normalité à Kyïv, jusqu'à ce que les missiles ne recommencent à tomber du ciel. Le message est on ne peut plus clair : la Russie peut frapper selon son bon vouloir, partout, à tout moment, simplement parce qu'elle le peut. Dimanche dernier, près d'un millier de personnes se sont retrouvées sous une frappe aérienne russe qui s'est abattue sur un centre commercial de la ville de Krementchouk, dans le centre de l'Ukraine. D'après les informations dont on dispose, des dizaines de personnes ont péri et des dizaines d'autres ont été blessées. Comment peut-on justifier de tirer des missiles sur un centre commercial en plein cœur d'une zone urbaine ? Qu'est-ce qui pourrait expliquer une violence si flagrante et aveugle contre des civils ? Nous avons tant de fois déjà entendu la Russie continuer de nier qu'elle prenait les civils pour cible, mais des preuves accablantes comme celle-ci ne cessent de la démentir.

Avons-nous oublié que Kyïv avait été délibérément prise pour cible en avril dernier alors que le Secrétaire général était en visite dans la ville ? On évoque maintenant des attaques délibérées en signe de protestation contre la réunion du Groupe des Sept (G7). Mais si tel est le cas, pourquoi des civils, y compris des enfants, devraient-ils faire les frais d'un symbolisme si méprisable ? Les attaques aveugles contre des infrastructures civiles et des civils innocents constituent des crimes de guerre. Nous le savons tous. Ceux qui décident de s'en prendre à des centres commerciaux, à des abris, à des écoles, à des hôpitaux, à des crèches et à des immeubles d'habitation sont bien conscients du risque de pertes civiles. Ils

savent qu'ils commettent des crimes de guerre alors qu'ils ont pour responsabilité de protéger les civils. Ils devront payer pour ces actes.

Cette agression ne se limite pas à l'Ukraine. Les commentateurs zélés de la propagande d'État, de même que les hauts responsables publics, saturent les ondes de scénarios du pire impliquant le déploiement d'armes de destruction massive, y compris, comme nous l'avons entendu plus d'une fois, en agitant la menace nucléaire. Nous voyons une intensification spectaculaire de la guerre cybernétique et des attaques de désinformation sophistiquées. De plus, la crise et l'insécurité alimentaires continuent de s'étendre dans le monde entier. Les prix alimentaires mondiaux atteignent à présent des sommets. C'est la guerre parallèle que la Russie mène contre le monde. Elle a transformé la guerre en Ukraine d'un acte local d'agression en un problème international aigu. Nous savons que des millions de tonnes de céréales sont amassées en Ukraine. Huit millions seraient dans les zones occupées, et il semblerait que la Russie se serve dedans. Une enquête minutieuse et très sérieuse de la BBC a montré comment cela se passait dans le Donbass, et pas seulement pour les céréales, mais aussi pour d'autres biens ukrainiens. La Russie occupe déjà 20 % du territoire ukrainien, mais son appétit augmente.

Cette guerre paralyse l'Ukraine. Elle détruit ses industries, ses routes, ses écoles et son système de santé au passage. Elle tue des civils. Elle punit sa jeunesse et détruit le tissu de toute une société. Elle met aussi à l'épreuve la détermination de tous ceux qui ont vraiment foi en l'ordre international fondé sur des règles et respectent la Charte des Nations Unies. Le moment n'est donc pas à se tenir à l'écart. L'appui international à l'Ukraine et à son peuple est une question morale et une question de solidarité. Il s'agit de choisir d'être du bon côté, du côté du droit, des droits, de la vie et de la dignité. Un jour cette guerre sera terminée, mais la manière dont elle se terminera nous concerne tous. Si nous voulons préserver l'état de droit, nous devons nous assurer que chacun sache ce qu'il en coûte d'agresser un autre pays. Nous nous félicitons des récents engagements du G7 en faveur d'un nouveau train de mesures coordonnées visant à accroître la pression sur la Russie face à sa guerre en Ukraine. Nous nous félicitons également de la dernière décision en date de l'Union européenne.

Je terminerai sur ce qui suit. Cette guerre doit cesser, avec un retrait total et immédiat des forces et du matériel militaire de la Russie de l'ensemble du territoire ukrainien. Plus tôt cela se produira, mieux ce sera pour tous : l'Ukraine, la Russie et le monde entier.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

**M. Mills** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé édifiant, bien qu'absolument déchirant.

Je remercie le Président Zelenskyy de s'être à nouveau adressé au Conseil de sécurité aujourd'hui. Nous sommes honorés de sa présence, mais je crois aussi que nous sommes tous horrifiés par les circonstances qui nous réunissent. Nous lui exprimons, ainsi qu'au peuple ukrainien, nos plus profondes condoléances pour les horreurs qu'ils continuent de subir au quotidien, y compris l'attaque insensée des forces de Poutine qui a détruit le centre commercial de Krementchouk. L'Amérique est, comme toujours, aux côtés de l'Ukraine. L'attaque d'hier serait déjà un scandale si ce n'était qu'une horrible exception, mais ce n'est même pas le cas. Elle s'inscrit dans un schéma cruel, où l'armée russe tue des civils et détruit des infrastructures civiles en Ukraine. Le Kremlin n'a de cesse de démontrer qu'il essaie d'assujettir l'Ukraine, sa souveraineté, son peuple et son esprit. Poutine continue d'essayer d'intimider et de diviser les partenaires de l'Ukraine. Nous avons déjà montré, et nous continuerons à le faire, que notre appui à l'Ukraine est résolu.

Je m'attends à ce que, dans quelques instants, le représentant de la Fédération de Russie tente d'occulter, d'éviter toute responsabilité et de blâmer autrui pour cette tragédie. Toutefois, nul ici ne s'y laissera tromper. Nous voyons tous la triste réalité telle qu'elle est, à savoir que la guerre de choix de la Russie entraîne directement la destruction de centres commerciaux, de supermarchés, de théâtres, d'hôpitaux et d'établissements scolaires bondés, et des civils innocents qui s'y trouvent. Que l'on ne s'y trompe pas : il y a quantité de preuves, accessibles au public, qui établissent que la Russie, et personne d'autre, est responsable de ces attaques. Et que cela soit clair : les attaques délibérées et aveugles contre des civils et des objets de caractère civil constituent des crimes de guerre.

Les États-Unis ont déjà établi que des membres des forces armées russes commettaient des crimes de guerre en Ukraine. Je répète, pour que cela soit clair : des crimes de guerre. Les preuves s'accumulent, et on ne saurait les ignorer. Nous avons déjà vu trop d'informations crédibles sur le bombardement d'écoles et d'hôpitaux, comme la maternité de Marioupol, le meurtre de travailleurs humanitaires, les civils qui sont

pris pour cible alors qu'ils tentent de fuir pour rester en vie, ou qu'ils font la queue pour de l'eau, comme le Président vient de nous le rappeler. Nous avons vu la réinstallation forcée de milliers de civils ukrainiens et l'exécution sans pitié de personnes qui vaquaient simplement à leurs tâches quotidiennes à Boutcha. Nous appelons tous les membres du Conseil, y compris ceux qui ne condamnent pas ce qu'ils ont sous les yeux, à dire toute la vérité. Nous avons tous la responsabilité de dire clairement la culpabilité morale qui est celle de la Russie dans cette guerre de choix. Il n'y a pas de « deux camps » qui tienne face aux récentes attaques.

La communauté internationale doit demander des comptes à ceux qui ont perpétré ces crimes et à ceux qui les ont ordonnés. Justice doit être faite. La justice doit s'exercer pour les dirigeants militaires et politiques de la Russie ainsi que ses militaires du rang qui commettent des crimes de guerre et d'autres atrocités. Les États-Unis appuient toutes les enquêtes internationales sur ces crimes, y compris celles qui sont menées par la Cour pénale internationale, l'ONU et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Nous avons accueilli avec satisfaction la décision de la Cour pénale internationale d'ouvrir une enquête sur les atrocités commises en Ukraine. En outre, avec nos collègues de l'Union européenne, nous soutenons les autorités nationales ukrainiennes, et plus précisément le Bureau de la Procureure générale, dans leurs enquêtes sur les crimes de guerre et leurs préparatifs pour les poursuites y afférentes.

En même temps, le monde se rassemble pour dire que cela suffit. Hier, les dirigeants des pays du Groupe des Sept ont réaffirmé leur solidarité avec l'Ukraine et leur attachement inébranlable à sa souveraineté. Nos dirigeants ont indiqué clairement que nous aiderions l'Ukraine à se défendre et à décider de son avenir, sans pression ni influence de l'extérieur. Les États-Unis et le monde continueront à soutenir l'Ukraine aussi longtemps qu'il le faudra. Nous ne relâcherons pas nos efforts tant que la Russie n'aura pas mis fin à cette guerre cruelle et insensée.

Combien d'autres attaques seront commises avant que les membres du Conseil qui continuent d'éluder la question de la culpabilité de la Russie montrent qu'ils se soucient davantage de la protection des civils que de celle de leurs propres intérêts, et commencent à parler des mesures que doit prendre la Russie pour régler la crise qu'elle a provoquée ?

La Russie a commencé cette guerre. C'est la Russie qui commet des atrocités contre les civils. Et seule la Russie peut mettre fin à cette guerre en retirant ses forces d'Ukraine et en parvenant à un règlement politique avec le Gouvernement ukrainien élu démocratiquement. Nous devons tous continuer de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que ce jour arrive bientôt.

**M. de Rivière** (France) : Je remercie M<sup>me</sup> DiCarlo pour sa présentation. Je salue la participation du Président Zelensky et l'assure de la pleine solidarité de la France envers l'Ukraine.

La France condamne avec la plus grande fermeté la frappe russe, hier, contre un centre commercial dans la ville de Krementchouk, qui a fait, selon un bilan provisoire, au moins une dizaine de victimes. Cette attaque injustifiable n'est que la dernière en date d'une longue série. Ces derniers jours, l'armée russe a pilonné délibérément le territoire ukrainien, prenant pour cible des zones résidentielles et des infrastructures civiles, loin des zones de combat. Le bilan est lourd : à Kharkiv, à Lyssytchansk, et dans le centre-ville de Kiev, les missiles russes ont fait plusieurs morts et des dizaines de blessés.

Depuis le début de cette guerre, la Russie a fait le choix de prendre pour cible les populations, tuant des enfants, des personnels humanitaires, des journalistes. Elle continue à détruire sans relâche des infrastructures civiles. Il s'agit là d'une tactique de guerre visant à terroriser et à affaiblir le moral du peuple ukrainien. Ce faisant, la Russie continue de violer les principes les plus élémentaires du droit international humanitaire, après avoir piétiné la Charte des Nations Unies et ses principes fondateurs, comme l'a clairement énoncé la Cour internationale de Justice le 16 mars dernier.

Je le dis avec fermeté : les criminels de guerre seront traduits en justice. La France continuera à appuyer le travail des juridictions et mécanismes internationaux, régionaux et nationaux pour s'assurer que les faits commis en Ukraine, dont certains pourraient constituer des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, ne resteront pas impunis. La France renouvelle son appel à coopérer avec la Cour pénale internationale ainsi qu'avec les mécanismes d'enquête.

Elle maintiendra la pression pour contraindre les autorités russes à mettre fin à cette guerre. Le monde entier est affecté par ce conflit. Il risque de faire basculer un cinquième de la population mondiale dans la

pauvreté et l'insécurité alimentaire, et la Russie en porte l'entière responsabilité. Il est inacceptable qu'elle utilise la faim comme un levier politique. Je tiens à le rappeler : les sanctions adoptées à son encontre, contrairement à ce qui se raconte, ne visent ni les céréales, ni les biens agricoles, ni les engrais. La Russie doit lever le blocus des ports ukrainiens en mer Noire afin de permettre l'exportation des denrées alimentaires. La France soutient pleinement les efforts déployés par le Secrétaire général à cet égard.

La France appelle la Russie à respecter ses engagements internationaux, à cesser les hostilités, à retirer ses forces armées d'Ukraine et à mettre un terme à cette guerre injustifiable et dévastatrice. L'accès humanitaire doit être garanti, en particulier dans les régions les plus touchées par les combats. Face au défi historique que représente le retour de la guerre en Europe, l'Union européenne a décidé d'octroyer à l'Ukraine le statut de candidat à l'adhésion, car aujourd'hui le peuple ukrainien se bat pour défendre nos valeurs et celles promues par la Charte des Nations Unies. La France, qui a déjà mobilisé 2 milliards de dollars pour le soutien économique et humanitaire, continuera de se tenir résolument aux côtés des Ukrainiens, dont je veux ici à nouveau saluer le courage.

**M. de Almeida Filho** (Brésil) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la présidence albanaise d'avoir convoqué cette séance d'urgence du Conseil de sécurité sur le conflit en Ukraine. Je remercie également M<sup>me</sup> DiCarlo de son exposé.

Le Brésil a pris connaissance avec une profonde préoccupation des récentes frappes aériennes contre des zones densément peuplées de villes ukrainiennes ou à proximité, l'attaque d'hier contre le centre commercial de Krementchouk en étant l'exemple le plus dramatique. Nous déplorons les pertes en vies humaines et la destruction d'infrastructures urbaines et industrielles, qui aura indubitablement de graves répercussions sur la situation humanitaire déjà catastrophique dans le pays.

Les attaques contre les biens de caractère civil, en particulier dans les zones densément peuplées, encouragent une logique perverse de représailles. Nous exhortons les parties à permettre que soit menée une enquête indépendante sur ces incidents et à s'abstenir de tout acte qui pourrait provoquer de nouvelles pertes civiles.

Le Brésil appelle de nouveau les parties à honorer les obligations qui leur incombent en vertu de la Charte des Nations Unies et du droit international humanitaire, notamment le respect des principes de distinction et de proportionnalité. Cela comprend la protection des civils en toutes circonstances, l'obligation de retenue qui incombe aux forces militaires et la création de mécanismes d'évacuation des zones directement touchées par les opérations. Nous encourageons les parties à mener un dialogue constructif afin de réaliser cet objectif commun.

Quatre mois après le début du conflit, il doit être clair qu'il n'existe pas d'autre option qu'une solution politique. Il n'est pas raisonnable de prolonger les opérations militaires, sans entrevoir la fin de l'immense souffrance humaine causée aux populations civiles.

Nous appelons de nouveau à une cessation immédiate des hostilités et à l'instauration de négociations de paix, sans retard ni conditions préalables. Le Conseil a la responsabilité de créer des conditions propices au dialogue. Nous devons redoubler d'efforts pour parvenir à des solutions qui faciliteront les négociations de paix et limiteront au maximum les effets du conflit, que ce soit en Ukraine ou dans les autres régions touchées.

**Dame Barbara Woodward** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux autres orateurs pour remercier la Secrétaire générale adjointe, M<sup>me</sup> DiCarlo, de son exposé. Par ailleurs, si nous nous félicitons de la participation du Président Zelenskyy à la présente séance, nous déplorons une fois de plus les circonstances qui l'ont amené ici aujourd'hui.

À peine plus de quatre mois après le début de son invasion illégale, la Russie poursuit sa guerre contre l'Ukraine. Elle continue de pilonner le Donbass, dans l'est de l'Ukraine, pour tenter d'en prendre le contrôle total. Et pendant le week-end, la Russie a lancé une déferlante de missiles de croisière contre des cibles sur l'ensemble du territoire ukrainien, notamment un centre commercial à Krementchouk, qui a été touché alors que plus de 1 000 personnes se trouvaient à l'intérieur. Nous avons entendu le Président Zelenskyy donner la liste des victimes récentes et présentons nos condoléances à leurs familles et à leurs amis.

Lorsque le monde en appelle à la paix, au dialogue et au respect du droit international, la Russie répond par l'escalade, des tirs de missiles et la prise pour cible de civils – toujours plus d'attaques, toujours plus de destruction, toujours plus de pertes humaines et, je suis

certaine que nous y aurons à nouveau droit aujourd'hui, toujours plus de propagande de guerre, toujours plus de mensonges et toujours plus de désinformation. Nous ne pouvons pas non plus faire abstraction du rôle de premier plan que joue le Bélarus, qui a directement servi de relais pour les attaques perpétrées hier et ce week-end.

Nous saluons l'extraordinaire bravoure et la détermination du peuple ukrainien face à cet assaut brutal contre la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine, ainsi que contre son existence même en tant que pays. L'Ukraine a le droit de se défendre, comme n'importe lequel d'entre nous le ferait si nos villes et villages étaient la cible de frappes de missiles incessantes d'une armée étrangère, dans le but de nous anéantir. Par conséquent, nous continuerons d'aider l'Ukraine à exercer son droit de légitime défense et à consolider les privilèges et droits qui sont les siens en vertu de la Charte des Nations Unies.

Nous réitérons les appels de la communauté internationale à la Russie pour qu'elle mette fin à son invasion illégale, se retire jusqu'en dehors des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine et s'engage dans le dialogue et des négociations. À l'heure où nous sommes confrontés aux menaces existentielles liées aux changements climatiques et à l'insécurité alimentaire suite à une pandémie mondiale, la Russie doit mettre un terme à sa guerre illégale et lever le blocus imposé aux ports de l'Ukraine.

**M<sup>me</sup> Byrne Nason** (Irlande) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour la Secrétaire générale adjointe de son exposé, qui, une fois de plus, met en exergue la brutalité de cette guerre illégale.

Depuis quatre mois, nous appelons à la fin de la guerre injustifiée et injustifiable menée contre l'Ukraine. Pourtant, chaque jour qui passe, des informations faisant état de violations des droits humains et du droit international humanitaire commises par la Russie se multiplient. Les civils ukrainiens continuent de payer le prix fort. Lundi, les forces russes ont attaqué un centre commercial à Krementchouk, rempli de civils vaquant à leurs occupations. Tout indique que cette attaque visait clairement des civils et des infrastructures civiles, en violation flagrante du droit international humanitaire. Selon des informations crédibles fournies par les médias, cette attaque a entraîné la mort de civils.

Aujourd'hui, nous avons entendu comment les civils continuent de subir de plein fouet les conséquences de cette guerre absolument inadmissible

menée par la Russie. Toutes les allégations de violations du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire doivent faire l'objet d'une enquête et les responsables doivent répondre de leurs actes. Les parties au conflit doivent respecter le droit international humanitaire, notamment l'obligation de faire la distinction entre les civils et les combattants et de n'attaquer que des cibles militaires, l'interdiction de mener des attaques aveugles et disproportionnées et l'obligation de prendre toutes les précautions possibles lors des attaques. Le respect de ces principes n'est pas facultatif.

Nous savons que la frappe sur Krementchouk menée hier par la Russie n'est pas la première qui a visé les villes d'Ukraine. Nous déplorons l'utilisation par la Russie d'armes explosives, notamment d'armes à sous-munitions interdites, dans des zones peuplées, sans égard pour les civils.

La mission de surveillance des droits de l'homme des Nations Unies en Ukraine a enregistré plus de 10 000 victimes civiles, qui, pour la plupart, sont à mettre sur le compte de l'emploi d'armes explosives. Nous condamnons les attaques aveugles et disproportionnées, quelles que soient les circonstances.

Nous sommes déterminés à faire en sorte que les auteurs des atrocités criminelles commises en Ukraine répondent de leurs actes et nous sommes conscients de l'importance de l'enquête que la Cour pénale internationale mène actuellement à cette fin. Nous ne devons pas accepter que des personnes qui infligent de telles horreurs, que ce soit en Ukraine ou ailleurs dans le monde, jouissent de l'impunité.

Nous demandons une fois de plus à la Fédération de Russie de respecter les obligations qui lui incombent en vertu du droit international. Il faut garantir un accès humanitaire complet, sûr et sans entrave, pour que le personnel humanitaire puisse atteindre les civils, y compris ceux qui choisissent de rester en Ukraine et ceux qui sont incapables de partir, notamment les personnes âgées ; ils ne sont pas des combattants et doivent être protégés conformément au droit international humanitaire. La Fédération de Russie doit permettre aux personnes qui veulent quitter leurs villes en Ukraine de le faire en toute sécurité, vers les destinations de leur choix.

La Russie peut mettre fin à son agression si elle le veut, mais même si elle choisit de mener une guerre illégale, elle a toujours des obligations en vertu du droit

international et se doit de les respecter. Nous demandons à nouveau à la Fédération de Russie d'arrêter cette guerre et de retirer toutes ses forces sans condition de l'ensemble du territoire souverain de l'Ukraine.

**M. Kiboino** (Kenya) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour la Secrétaire générale adjointe, M<sup>me</sup> Rosemary DiCarlo, de son exposé, ainsi que S. E. le Président Zelenskyy de son allocution.

Le Kenya est solidaire du peuple ukrainien, qui souffre de l'incapacité du système multilatéral à mettre fin à une guerre qui se poursuit sans relâche au mépris de la raison d'être de l'ONU, qui est de préserver les générations futures du fléau de la guerre. Et les conséquences catastrophiques de cette guerre en Ukraine et dans le monde entier empirent de jour en jour.

Nous sommes vivement préoccupés par l'évolution récente de la situation, notamment dans les régions de Mykolaïv, Tchernihiv, Jytomyr, Lviv, Odessa et Tcherkassy et dans les villes de Kyïv, Kharkiv et Krementchouk. Selon les informations qui nous parviennent, les frappes aériennes et les tirs de missiles qui s'intensifient dans ces régions et ces villes détruisent des biens de caractère civil et font de plus en plus de victimes civiles. Ces actes aveugles constituent une violation de la Charte des Nations Unies, du droit international et du droit international humanitaire.

Le Kenya condamne l'usage disproportionné de la force et la prise pour cible des civils et des biens indispensables à leur survie, notamment les habitations, les établissements de santé, les abris et les centres commerciaux, ainsi que les infrastructures d'approvisionnement en électricité et en eau. Nous constatons avec préoccupation que la destruction continue des infrastructures critiques entrave considérablement la capacité de l'Ukraine à mener des échanges commerciaux internationaux, notamment à exporter des produits de base, en particulier les produits et les intrants agricoles, tels que les engrais.

En outre, le blocus de l'accès de l'Ukraine à la mer Noire a perturbé la chaîne d'approvisionnement alimentaire mondiale, ce qui exacerbe l'insécurité alimentaire, notamment dans les pays en situation de conflit et les économies fragiles des pays du Sud. Ce conflit armé sape les efforts de relèvement après la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), en raison de la hausse des taux d'inflation et de la flambée des prix des denrées alimentaires et du carburant qu'il provoque dans le monde. Nous félicitons le Secrétaire

général pour les efforts qu'il déploie afin d'y remédier, notamment par la création du Groupe mondial d'intervention en cas de crise alimentaire, énergétique et financière. C'est un premier pas vers la mise en place d'outils susceptibles d'atténuer les effets du conflit sur les groupes les plus vulnérables.

Il importe au plus haut point de cesser d'infliger de nouvelles souffrances aux civils, en particulier ceux qui font partie de groupes vulnérables, notamment les femmes, les enfants et les personnes âgées. Par conséquent, nous demandons instamment aux parties de respecter le droit international humanitaire, notamment les quatre Conventions de Genève de 1949 et le Protocole additionnel I de 1977, ainsi que d'assurer la protection de la population civile et des personnes détenues.

Nous appelons les parties à se concentrer sur une cessation immédiate de la guerre, à s'abstenir de toute action susceptible d'aggraver la situation et à privilégier les moyens diplomatiques pour régler le conflit. La cessation des hostilités doit être le point de départ pour un règlement de paix durable qui respecte la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de l'Ukraine. Elle doit également conduire à la définition d'un ordre de sécurité européen qui permette une sécurité à long terme, et non une série de nouvelles guerres en Europe ou ailleurs.

Enfin, je réaffirme le respect du Kenya pour la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

**M. Agyeman** (Ghana) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit tout d'abord permis de remercier la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, M<sup>me</sup> Rosemary DiCarlo, de son exposé au Conseil de sécurité sur la situation en Ukraine et l'aggravation des souffrances humanitaires causées par la guerre. Je salue également la participation virtuelle du Président de l'Ukraine, S. E. M. Volodymyr Zelenskyy, à la présente séance. Ma délégation réaffirme son appui indéfectible à la souveraineté, à l'indépendance politique et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

Le Ghana est gravement préoccupé par les informations faisant état d'une intensification des bombardements militaires dans plusieurs régions d'Ukraine au cours des deux derniers jours, et dont les gens ordinaires, en particulier les femmes et les enfants, payent le prix fort. Nous demeurons préoccupés par le fait que les zones résidentielles continuent d'être la cible de tirs de missiles et de bombardements, et regrettons

que ces lieux deviennent de plus en plus le théâtre des affrontements. Dans ce contexte, nous demandons la conduite d'une enquête indépendante, impartiale et transparente sur l'attaque du centre commercial de Kremenchouk, qui s'est produite hier et a fait plusieurs victimes.

Au cours des quatre derniers mois, la guerre s'est poursuivie sans rien perdre de son intensité, dans des conditions qui ont provoqué une souffrance humaine et un désespoir considérables. Certes, au vu de la situation actuelle, les perspectives de paix sont bien sombres, mais en tant que défenseurs de la paix et de la sécurité mondiale, nous ne pouvons ni ne devons perdre l'espoir de parvenir à la paix dans l'intérêt des parties au conflit et de l'ensemble de la communauté internationale.

Chaque jour qui passe, il devient plus urgent de trouver une solution pacifique et durable au conflit. En raison de l'effet boule de neige des répercussions économiques collatérales sur le reste de la communauté internationale, en particulier les pays en développement, qui sont déjà accablés par les conséquences de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et d'autres problèmes mondiaux urgents, il se pourrait qu'un règlement aisé du conflit ne soit bientôt plus possible.

C'est pourquoi nous demandons instamment de donner une chance aux efforts diplomatiques en cours de faire avancer la cause de la paix et de faire cesser cette guerre inutile, sur la base d'un engagement en faveur d'un dialogue authentique et inconditionnel.

Nous nous félicitons des résultats positifs qui ont été obtenus après les visites du Secrétaire général à Kyïv et à Moscou au cours du mois d'avril, qui nous démontrent l'utilité de l'ONU dans des circonstances aussi délicates. Nous encourageons les parties à accepter les bons offices du Secrétaire général afin de réparer la confiance rompue par la guerre contre l'Ukraine pour faire avancer les négociations, qui sont dans l'impasse.

Nous appelons à la cessation immédiate des activités militaires dans les zones peuplées de civils et demandons instamment l'ouverture de toute urgence de couloirs humanitaires démilitarisés dans toutes les zones assiégées, dans le respect des préceptes du droit international et du droit international humanitaire. Nous rappelons que les parties au conflit ont l'obligation de protéger activement les civils et les infrastructures civiles. Parallèlement, le personnel des services d'assistance et les agents humanitaires doivent bénéficier de la même protection.

Pour terminer, nous exhortons les parties à la plus grande retenue et les encourageons à adopter un discours qui favorise un processus pacifique. Nous invitons une fois encore les membres du Conseil à tout mettre en œuvre pour mettre fin à la guerre et rétablir la paix et la stabilité en Ukraine.

**M. de la Fuente Ramírez** (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, M<sup>me</sup> DiCarlo, de son exposé. Je remercie également le Président Zelenskyy des'être à nouveau exprimé devant le Conseil de sécurité aujourd'hui.

Le 24 juin dernier, cette guerre est entrée dans son quatrième mois. Malheureusement, une fois de plus, les attaques contre les infrastructures civiles et les zones densément peuplées se sont multipliées dans diverses régions d'Ukraine, notamment à Kyïv et, plus particulièrement, à Louhansk et à Donetsk.

Nous condamnons l'attaque commise hier contre un centre commercial à Kremenchouk, où se trouvaient de nombreux civils. Le bilan définitif n'est pas encore disponible, mais à ce jour, au moins 18 morts et des dizaines de blessés ont été recensés, ce qui est déplorable. Une telle attaque est contraire au droit international et au droit international humanitaire. Nous souscrivons à l'appel du Coordonnateur des opérations humanitaires pour l'Ukraine en faveur de l'ouverture sans délai d'une enquête indépendante sur ces faits. De même, nous réaffirmons notre appui au Procureur de la Cour pénale internationale dans ses enquêtes sur les possibles crimes de guerre commis en Ukraine.

Le pilonnage de zones résidentielles dans plusieurs villes du Donbass, qui a détruit des infrastructures critiques de communication et de services, est également injustifiable. Cela entrave gravement la fourniture de services de santé essentiels, ainsi que l'accès à plusieurs villes de la région.

Nous lançons un appel urgent pour que tout le personnel qui fournit une aide humanitaire bénéficie d'un accès sûr et sans entrave. L'un des grands fondements sur lesquels repose le droit international humanitaire, c'est le principe de distinction, dont l'objectif final est d'éviter, dans la mesure du possible, la souffrance de la population ou, le cas échéant, de réduire au minimum les dommages qui peuvent lui être causés. Le non-respect de ce principe constitue une violation flagrante du droit international humanitaire.

Il en va de même pour l'utilisation des armes à sous-munitions : ce sont des armes interdites par le droit international humanitaire. La prolifération des armes dans la région est extrêmement préoccupante. Il s'agit d'un facteur d'instabilité supplémentaire, car leur disponibilité croissante au sein des populations civiles contribue à la poursuite des conflits.

Force est de reconnaître que la médiation et le dialogue menant à un cessez-le-feu global sont nécessaires de toute urgence. Cela doit être la seule priorité du Conseil. Mais parallèlement, dans la mesure du possible, il faut à titre prioritaire multiplier les pauses humanitaires qui permettent de garantir une évacuation de la population dans des conditions de sécurité et sur une base volontaire et trouver des mécanismes permettant de faciliter le transport des céréales, des engrais et d'autres intrants de base qui sont bloqués en Ukraine à cause de la guerre, ce qui aggrave les précarité et les pénuries alimentaires dans de nombreuses autres régions du monde. Il est urgent de faire cesser cette guerre.

**M. Polyanskiy** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Avant de commencer ma déclaration, je voudrais dire ce qui suit. Nous sommes gravement préoccupés par la décision prise par la présidence albanaise du Conseil concernant la participation du Président ukrainien Zelenskyy à la présente séance. Il n'y a pas eu de consultations sur cette question avec tous les membres du Conseil. Les délégations ont été mises devant le fait accompli au dernier moment. Cela viole la pratique et les traditions établies du Conseil de sécurité.

Le Président Zelenskyy a eu l'occasion de prendre la parole au Conseil une fois auparavant, à titre exceptionnel (voir S/PV.9011) et, comme nous l'a assuré la présidence britannique à l'époque, sans que cela crée de précédent. Nous ne voyons aucune raison pour qu'une telle exception se reproduise. Nous avons tous rappelé à plusieurs reprises qu'il était entendu que les représentants des États désireux de s'exprimer au Conseil devaient être présents dans la salle.

Le Conseil de sécurité ne doit pas devenir une tribune où le Président Zelenskyy peut demander, même à distance, davantage d'armes à l'OTAN. Cela porte atteinte à l'autorité du Conseil en tant qu'organe responsable de la prise de décision collective dans l'intérêt du maintien de la paix et de la sécurité internationales. La partie ukrainienne, appuyée par nos collègues occidentaux, cherche à miner cette autorité et à transformer les membres du Conseil en spectateurs de ses représentations.

Je voudrais attirer l'attention sur le fait qu'il y a une semaine, la Ministre centrafricaine des affaires étrangères s'est vu refuser la possibilité de participer à une séance du Conseil par visioconférence. Le Conseil ne doit pas appliquer deux poids, deux mesures, agissant d'un côté dans l'intérêt de la partie ukrainienne et de ses soutiens occidentaux, tout en traitant de l'autre côté les États africains de façon discriminatoire. Aucune exception ne doit être faite à cet égard.

Dès les premiers jours de l'opération militaire spéciale destinée à mettre fin à la guerre que le régime de Kiev mène depuis huit années contre les populations pacifiques de l'est de l'Ukraine, nous avons constaté que la situation sur le front n'était pas la préoccupation principale des autorités ukrainiennes. Celles-ci se préoccupent davantage d'autres aspects, notamment le volet communication, auquel elles se consacrent avec force zèle, aidées en cela par des experts occidentaux en relations publiques, en propagande et en mise en scène.

Si l'on se donnait pour objectif de recenser toutes les fausses informations ukrainiennes, celles-ci seraient suffisamment nombreuses pour faire l'objet d'un ouvrage volumineux, voire d'une collection. Prenons par exemple le mythe magnifique, mais absolument faux, du navire russe auquel les courageux défenseurs de l'île des Serpents auraient refusé de se rendre au prix de leur vie. Le Président Zelenskyy leur a décerné à titre posthume le titre de Héros de l'Ukraine. Il s'est avéré par la suite que toute la garnison ukrainienne de l'île était bien vivante et s'était rendue aux troupes russes. Personne n'a pris la peine de réécrire la légende, si bien que l'Ukraine continue d'émettre fièrement des timbres postaux faisant l'éloge de cet épisode patriotique.

Quant au célèbre pilote de chasse, le « fantôme de Kiev », qui aurait terrorisé l'armée de l'air russe et abattu des dizaines d'avions, peu importe que ses exploits aient été en fait des mises en scène tirées de séquences de jeux vidéo ou de vieilles vidéos sur Internet. Par la suite, même les journalistes occidentaux ont dû avouer à contrecœur que cette histoire avait été fabriquée de toutes pièces. Certains propagandistes ukrainiens continuent pourtant d'exploiter cette légende du fantôme.

Les vidéos sur Internet sont un problème à part entière. Au début de l'opération spéciale, même la BBC a été horrifiée par le nombre de vidéos ukrainiennes truquées qui circulaient sur Internet. Au fil du temps, la BBC et d'autres médias occidentaux ont commencé à se montrer moins regardants et même à en produire

eux-mêmes, faisant passer des bâtiments détruits par le régime de Kiev dans le Donbass pour des immeubles qui se trouvaient en fait à Kiev. Les Ukrainiens et leurs soutiens occidentaux ont très vite compris qu'à l'ère du numérique ce qui se passait sur le terrain n'a en réalité aucune importance. Ce qui importe, c'est la manière dont les événements sont couverts par les médias occidentaux.

Profitant du retrait volontaire des troupes russes des régions de Kiev et de Tchernigov, les propagandistes de Kiev et de l'Occident ont mené une campagne de provocation à Boutcha, monstrueuse par son ampleur et son exécution. Malgré des incohérences flagrantes, nombre d'Occidentaux continuent d'y croire, comme nous l'avons entendu aujourd'hui. Les autorités de Kiev utilisent le lieu de la provocation comme une destination incontournable pour les visiteurs étrangers, puisqu'il se trouve près de Kiev. Il s'agit là d'un sinistre outil de marketing qu'elles utilisent pour inciter leurs soutiens à livrer davantage d'armes à l'Ukraine.

La ville de Boutcha a changé la donne pour les livraisons d'armes occidentales, ce qui était précisément l'objectif des autorités ukrainiennes. Elles l'ont reconnu elles-mêmes. Comme l'a déclaré le Ministre ukrainien des affaires étrangères, M. Kuleba, dans une interview accordée à la BBC le 4 avril, « le massacre de Boutcha doit dissiper toute forme d'hésitation et de réticence de l'Occident à fournir à l'Ukraine toutes les armes nécessaires ».

Ayant pris goût à la chose, les héritiers des Casques blancs basés à Kiev ont ensuite cherché une autre opération tout aussi ambitieuse. C'est alors qu'ils ont eu l'idée de prendre pour cible un terminal ferroviaire à Kramatorsk, dans le but de convaincre la communauté internationale que les troupes russes avaient commis de terribles atrocités. Cependant, cette supercherie était si grossière et si peu convaincante qu'on n'en parle plus guère ces jours-ci. L'implication des forces armées ukrainiennes est bien trop évidente.

Après cela, la propagande ukrainienne s'est inspirée des méthodes de Goebbels et a commencé à instiller dans la conscience publique l'image du soldat russe barbare, violeur et pillard, à la manière des nazis vers la fin de la Seconde Guerre mondiale. À partir de ce moment, les soldats russes, selon les propagandistes ukrainiens, ont commencé à piller, à violer et à semer la terreur avec une cruauté indescrivable. Nous nous souvenons tous parfaitement comment le représentant du régime de Kiev assis à cette même table a expliqué

que nos soldats volaient des machines à laver et des toilettes ukrainiennes, parce qu'ils n'avaient jamais eu ce genre d'équipement miracle chez eux, en Russie.

Aujourd'hui, ses partisans ont modifié cette histoire ridicule et racontent que nos soldats voleraient des bouilloires électriques, mais oublieraient d'emporter avec eux leur socle car ils ne savent pas comment s'en servir. Les mensonges sur le vol de céréales ukrainiennes, que nous avons également entendus aujourd'hui, s'inscrivent parfaitement dans cette logique. Beaucoup d'Occidentaux y ont cru : ils ont plaint les Ukrainiens et haï les Russes de toutes leurs forces. Ils ne se sont pas empressés de vérifier les faits et ont fourni régulièrement à Kiev les armes tant convoitées.

Mais à un moment donné, tout a déraillé. Les informations accusant les soldats ukrainiens et les néonazis d'avoir commis des atrocités et des crimes de guerre ont commencé à se multiplier sur les médias sociaux. Il a également été fait état de pillages, d'actes de torture, de viols, de bombardements délibérés de zones résidentielles, du placement d'armes lourdes dans ces zones et de l'utilisation de civils comme boucliers humains. Il n'y a pas eu seulement des dizaines de témoignages de ce type, mais des centaines et des milliers qui ont été diffusés sur les réseaux sociaux.

C'est ainsi que, par exemple, les mythes sur le bombardement par les troupes russes de la maternité et du théâtre de Marioupol ont volé en éclats. Puis, plus de 2 500 nationalistes du bataillon Azov, qui avaient déjà été érigés en martyrs et en héros, ont dû non seulement se rendre, mais aussi libérer les centaines de civils qu'ils retenaient en otage, lesquels ont révélé la vérité sur ce qu'ils avaient enduré.

La médiatrice ukrainienne Denisova a également commis une erreur, en allant trop loin dans la description des viols prétendument commis par des soldats russes. Nos collègues occidentaux ont par la suite repris à leur compte ces descriptions, y compris au Conseil. Licenciée, elle a été contrainte d'admettre qu'elle avait délibérément menti pour que l'Ukraine continue de recevoir des armes. Il s'est avéré que les États occidentaux n'avaient aucune autre preuve que les mensonges proférés par M<sup>me</sup> Denisova.

À cela s'ajoutent les images vidéo provenant des villes libérées du Donbass qui ont été lourdement bombardées et dont les habitants affirment que les seuls responsables de ce qui s'est passé sont les forces ukrainiennes et leurs soutiens occidentaux qui ont

fourni à l'Ukraine de l'artillerie à longue portée capable d'atteindre des zones auparavant inaccessibles. Citons aussi les revers militaires dus à l'incompétence et à la trahison du commandement ukrainien, qui abandonne à leur sort des soldats à peine armés, y compris des conscrits, et leur interdit de se rendre et de sauver leur peau, puisque des unités nationalistes leur tireraient dans le dos pour les empêcher de battre en retraite et d'avoir la vie sauve.

Ces vidéos tournées par des soldats ukrainiens étaient devenues trop nombreuses ces derniers temps. On parle ici de centaines, voire de milliers, de soldats à vouloir se rendre. Le problème devenait de plus en plus difficile à cacher à l'opinion publique ukrainienne et mondiale, en particulier quand des milliers de soldats se sont retrouvés pris au piège dans une poche entre Severodonetsk et Lisichansk. En outre, un sommet de l'OTAN approchait, où les responsables ukrainiens savaient que la question de nouvelles livraisons d'armes à l'Ukraine serait à nouveau abordée. Ils savaient également que ces armes pourraient être utilisées au combat, mais aussi vendues à des tiers puis déclarées comme pertes militaires.

Il est donc devenu clair que si l'Ukraine voulait récupérer l'attention mondiale déjà faiblissante, elle avait besoin d'une nouvelle provocation dans le style de Boutcha. Malheureusement, nulle part les troupes russes ne battaient en retraite. Par conséquent, installer des cadavres ou tirer sur des civils n'était pas envisageable ; cela n'aurait eu de sens que dans les territoires regagnés par le régime de Kiev. C'est alors, semble-t-il, que Kiev a trouvé l'idée d'un nouveau style de provocation : une prétendue frappe contre un centre commercial de Krementchoug.

En réalité, le centre commercial n'a pas été touché. Les troupes russes ont effectué une frappe de grande précision contre des entrepôts contenant des armes et des munitions américaines et européennes situés près de l'usine d'engins de travaux publics de Krementchoug. Ces armes et munitions allaient être envoyées aux troupes ukrainiennes dans le Donbass, où elles devaient servir à tirer sur des zones résidentielles de Donetsk, de Lougansk et d'autres villes. Les frappes russes ont empêché cela.

L'artillerie à longue portée que l'Occident fournit à l'Ukraine donne la possibilité aux forces armées ukrainiennes de frapper des zones arrières du Donbass sans la moindre logique de combat, uniquement par vengeance et pour intimider les populations

locales. Le 15 juin, les forces armées ukrainiennes ont effectué de telles frappes au moyen d'obusiers Caesar de 155 mm livrés par l'OTAN. Ces frappes ont fait six morts et 30 blessés. Des dizaines de morts et de blessés viennent s'ajouter chaque semaine à cette terrible statistique.

Hier, les forces armées ukrainiennes ont utilisé pour la première fois des systèmes de roquettes d'artillerie M142 à grande mobilité contre la ville de Perevalsk, en République populaire de Lougansk. Ni notre collègue ukrainien ni nos collègues occidentaux n'ont mentionné ces attaques contre des installations civiles et la population du Donbass aujourd'hui. Ils n'en ont cure, tout comme ils n'en ont rien eu à faire pendant ces huit années où les troupes ukrainiennes ont méthodiquement annihilé la population de la République populaire de Donetsk et de la République populaire de Lougansk.

Pour en revenir à Kremenchoug, les frappes n'ont pas touché le centre commercial Amstor, qui se trouve plus loin. Les images des caméras de surveillance le prouvent. Si un missile l'avait touché, il aurait été complètement détruit. Des vidéos tournées par des blogueurs ukrainiens montrent que l'onde de choc n'a même pas endommagé les produits en vente. Tout est resté à sa place sans même tomber au sol. Les bâtiments adjacents n'ont pas non plus été endommagés ; même les fenêtres sont restées intactes. Ce n'est possible que quand un projectile explose à une distance considérable. En revanche, les munitions stockées dans les entrepôts ont explosé au moment de l'impact, déclenchant un incendie qui s'est ensuite propagé au centre commercial.

J'ai fait une présentation détaillée du travail de la machine de propagande ukrainienne dans l'espoir que le Conseil se rende compte à quel point il est ridicule et peu convaincant lorsqu'il relaie le discours de propagande ukrainien, qui comprend non seulement les fausses informations et les provocations montées de toutes pièces que j'ai citées, mais également des allégations selon lesquelles la Russie ferait obstacle aux exportations de céréales ukrainiennes. La seule chose que Kiev veut des membres du Conseil, c'est leur argent et leurs armes.

Les membres du Conseil doivent comprendre que les armes qu'ils livrent, comme nous les en avons avertis dès le début, sont pour nous des cibles militaires légitimes, tout comme les mercenaires venus de leurs États. Les installations où ces armes sont entreposées et où ces mercenaires sont stationnés deviennent donc

aussi nos cibles militaires légitimes. C'est exactement ce qu'étaient les entrepôts de l'usine d'engins de travaux publics de Kremenchoug. Le régime de Kiev stocke délibérément des armes dans des zones situées en plein centre des villes ukrainiennes, près de quartiers résidentiels, mettant la vie des civils en danger et utilisant la population comme bouclier humain.

Les membres du Conseil feignent de l'ignorer et, ce faisant, ils déprécient les valeurs qu'ils prétendent promouvoir. Aussi ardemment qu'ils tentent de prouver le contraire, nous n'avons pas pris et ne prenons pas pour cible des installations civiles et non militaires. S'ils ne nous croient pas, ils n'ont qu'à regarder les déclarations des témoins oculaires et écouter l'avis des experts militaires, qui confirment que l'immeuble résidentiel de Kiev mentionné aujourd'hui n'a pas été touché par un missile de croisière russe mais parce que deux batteries antiaériennes ukrainiennes ont abattu par erreur des missiles sol-air ukrainiens juste au-dessus de cet immeuble. Que les membres du Conseil ne veuillent pas le reconnaître ne change rien à la vérité.

Ceux qui fournissent des armes à l'Ukraine ne font que prolonger l'agonie du régime criminel de Kiev qui est prêt à sacrifier sa propre population. Plus tôt ils s'en rendront compte, plus tôt les dirigeants ukrainiens viendront à la table de négociation avec une position réaliste au lieu de slogans pompeux et de douleurs fantômes. Nous avons lancé une opération militaire spéciale afin de mettre un terme aux bombardements du Donbass par l'Ukraine, et aussi pour que ce pays, que les États occidentaux ont aidé à transformer en anti-Russie, et ses dirigeants nationalistes cessent de faire peser une menace sur la Russie et sur la population du sud et du sud-est de l'Ukraine. L'opération spéciale continuera tant que ces objectifs n'auront pas été atteints.

**M. Raguttahalli** (Inde) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je remercie la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo de son exposé sur la situation en Ukraine. Nous prenons acte de la participation et des observations du Président de l'Ukraine à la séance d'aujourd'hui.

L'Inde reste profondément préoccupée par la situation en Ukraine. Le conflit a déjà fait beaucoup de morts et causé d'innombrables souffrances à la population ukrainienne, en particulier les femmes, les enfants et les personnes âgées, dont des millions de personnes qui ont été contraintes de fuir de chez elles pour chercher refuge dans les pays voisins.

Depuis le début du conflit en Ukraine, l'Inde appelle systématiquement à la cessation complète de toutes les hostilités et plaide pour la paix, le dialogue et la diplomatie. Nous appuyons tous les efforts visant à alléger la souffrance du peuple ukrainien, en particulier les pourparlers entre l'Ukraine et la Fédération de Russie. L'Inde envoie également des fournitures humanitaires à l'Ukraine et à ses voisins, y compris des médicaments et d'autres articles de secours essentiels.

Les informations qui font état de morts parmi les civils dans le cadre du conflit en cours entre la Russie et l'Ukraine sont profondément consternantes, et nous exprimons notre grave préoccupation à cet égard. Ces dernières années, les infrastructures civiles critiques situées dans les zones urbaines sont devenues des cibles faciles dans les situations de conflit armé. La question de la protection des objets de caractère civil en période de conflit armé devrait être examinée dans le cadre du droit international applicable. Il n'y a pas longtemps, l'Inde a condamné sans réserve le meurtre de civils à Boutcha et soutenu l'appel en faveur d'une enquête indépendante (voir S/PV.9011).

L'incidence du conflit en Ukraine ne se limite pas à l'Europe. Le conflit exacerbe les inquiétudes concernant les denrées alimentaires, l'engrais et le carburant, en particulier dans les pays en développement. Nous devons tous mesurer l'importance de l'équité, de l'accessibilité économique et de l'accessibilité tout court pour ce qui a trait aux céréales alimentaires. Le marché libre ne doit pas devenir un argument pour perpétuer les inégalités et promouvoir la discrimination.

L'Inde est déterminée à travailler de manière constructive pour atténuer les effets néfastes du conflit sur la sécurité alimentaire. Nous saluons la recommandation de l'équipe spéciale du Groupe mondial d'intervention en cas de crise alimentaire, énergétique et financière tendant à exempter des restrictions aux exportations les achats de denrées alimentaires effectués par le Programme alimentaire mondial à des fins d'aide humanitaire.

L'Inde fournit une aide financière et des céréales alimentaires aux pays touchés par le conflit ukrainien. Au cours des deux derniers mois, nous avons exporté 1,8 million de tonnes de blé à destination de pays dans le besoin, dont l'Afghanistan, le Myanmar, le Soudan et le Yémen. Nous aidons également notre voisine, Sri Lanka, à garantir sa sécurité alimentaire. Nous nous efforçons d'augmenter la production d'engrais en Inde. Nous devons également nous attacher à faire en sorte

que les engrais soient disponibles et que leurs chaînes d'approvisionnement continuent de fonctionner sans problème au niveau mondial. De même, il faut s'efforcer de garantir la stabilité de l'approvisionnement mondial en carburant afin de pouvoir répondre à la demande.

Nous réaffirmons l'importance des principes directeurs de l'Organisation relatifs à l'aide humanitaire. L'action humanitaire doit toujours être guidée par les principes qui régissent la fourniture de l'aide humanitaire, à savoir l'humanité, la neutralité, l'impartialité et l'indépendance. Les mesures humanitaires ne doivent jamais être politisées. Pour terminer, je voudrais réaffirmer que l'ordre mondial contemporain repose sur la Charte des Nations Unies, le droit international et le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États.

**M. Zhang Jun** (Chine) (*parle en chinois*) : Le conflit militaire en Ukraine dure depuis plus de quatre mois. En ce qui concerne cette crise géopolitique, qui est une source de profonde préoccupation pour la communauté internationale, la Chine s'est toujours fait sa propre opinion sur la base du contexte historique et du fond de la question. Les dirigeants chinois ont souligné à maintes reprises la nécessité de respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de tous les pays ; de se conformer aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies ; de prendre au sérieux les préoccupations légitimes de tous les pays en matière de sécurité ; et d'appuyer tous les efforts qui contribuent au règlement pacifique de cette crise.

Cela fait maintenant un certain temps que, aux côtés de tous les pays épris de paix, la Chine appelle à un cessez-le-feu. Nous nous sommes engagés à promouvoir les pourparlers de paix et nous avons déployé des efforts inlassables pour apaiser la situation, rétablir promptement la paix, atténuer les problèmes humanitaires et stabiliser l'économie mondiale.

Il est regrettable et inquiétant que le conflit se poursuive. La crise se prolonge et prend de l'ampleur. La situation humanitaire reste catastrophique. Le nombre de victimes civiles augmente et la population souffre. Les retombées multiformes du conflit exacerbent les problèmes mondiaux. Nous soulignons une fois de plus que le dialogue et la négociation sont les seuls moyens viables de rétablir et de consolider la paix. La communauté internationale appelle de ses vœux une cessation rapide des hostilités. La Chine est favorable à des négociations directes entre la Russie et l'Ukraine. Nous saluons par ailleurs les bons offices du Secrétaire général sur la question des exportations de céréales, entre autres choses.

Nous devons tous œuvrer pour la paix et la défendre. Tous les membres de la communauté internationale doivent agir de manière responsable pour favoriser une solution à cette crise et s'abstenir de tout acte qui irait à l'encontre d'une telle solution. Toutes les parties doivent travailler de concert pour créer l'environnement et les conditions nécessaires à la tenue de pourparlers de paix.

Les faits ont amplement prouvé que les livraisons d'armes ne ramèneront pas la paix, pas plus que les sanctions et les pressions ne permettront de régler les problèmes de sécurité. Les tentatives de militariser l'économie mondiale et de forcer d'autres pays à prendre parti diviseront artificiellement la communauté internationale et rendront le monde encore moins sûr. Le fait de retarder et d'entraver les négociations diplomatiques à des fins géopolitiques ne fera que jeter de l'huile sur le feu, intensifier les antagonismes et amplifier le conflit. Cela se retournera inévitablement contre nous.

La crise ukrainienne est une nouvelle mise en garde pour le monde. La sécurité est indivisible. La croyance aveugle dans les positions de force, l'expansion des alliances militaires et la quête de sa sécurité aux dépens de celle d'autres pays conduisent inmanquablement à des dilemmes en matière de sécurité. Non seulement les cinq expansions de l'OTAN vers l'est après la guerre froide n'ont pas permis de rendre l'Europe plus sûre, mais elles ont également semé les germes du conflit.

C'est un enseignement qui mérite une sérieuse réflexion. La guerre froide est terminée depuis longtemps. L'OTAN doit réexaminer sa position et ses responsabilités, abandonner la mentalité de la guerre froide basée sur la confrontation entre des blocs et s'engager à construire un cadre de sécurité européen équilibré, efficace et durable, conformément au principe d'une sécurité indivisible.

Comme tous les pays et peuples épris de paix dans le monde, la Chine suit de près les ajustements stratégiques de l'OTAN, et est profondément préoccupée par les répercussions politiques du document intitulé « Concept stratégique » de l'OTAN. Un certain nombre de dirigeants de l'OTAN ont récemment affirmé que d'autres pays représentaient une menace, mais en fait, c'est l'OTAN elle-même qui cause des problèmes dans différentes régions du monde. Nous demandons instamment à l'OTAN d'en tirer des enseignements et de ne pas utiliser la crise en Ukraine comme prétexte pour provoquer une confrontation des blocs ou une nouvelle

guerre froide mondiale, et de ne pas non plus chercher d'ennemis imaginaires dans la région Asie et Pacifique pour créer des conflits et des divisions artificiels.

Nous nous opposons fermement à certaines forces qui encouragent l'OTAN à s'implanter dans la région Asie-Pacifique ou à mettre en place une version Asie-Pacifique de l'OTAN fondée sur des alliances militaires. Le scénario de la guerre froide, qui est depuis longtemps obsolète, ne doit jamais être rejoué dans la région Asie-Pacifique. On ne doit pas laisser les troubles et les conflits qui frappent d'autres régions du monde se propager dans la région Asie-Pacifique. Tous les pays d'Asie et du Pacifique chérissent la paix et la prospérité qu'ils ont obtenues au prix d'efforts considérables, et souhaitent se concentrer sur une coopération mutuellement bénéfique en faveur d'une revitalisation et d'un développement communs. Toute tentative d'inverser le cours de l'histoire est vouée à l'échec.

**M<sup>me</sup> Nusseibeh** (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je tiens à remercier M<sup>me</sup> Rosemary DiCarlo de son exposé détaillé. Nous prenons acte de la déclaration du Président Zelenskyy au Conseil de sécurité et de son compte-rendu direct des derniers événements en Ukraine.

Nous nous réunissons aujourd'hui après avoir pris connaissance d'informations préoccupantes faisant état de l'intensification des tirs de missiles sur l'ensemble du territoire de l'Ukraine dans les zones urbaines, notamment à Kyïv et Kharkiv. Plus particulièrement, les images montrant un centre commercial à Kremenchouk – quelque chose qui fait partie de notre vie quotidienne à tous – dévoré par les flammes sont horribles. Cet incident a aggravé l'immense coût humain de la guerre et doit faire l'objet d'une enquête approfondie. De tels incidents montrent clairement pourquoi les biens de caractère civil sont protégés au titre du droit international. Les Émirats arabes unis condamnent de nouveau sans équivoque les attaques contre les civils et les biens et infrastructures de caractère civil.

Alors que le conflit est entré dans son cinquième mois, les femmes, les enfants et les personnes âgées sont touchés de manière disproportionnée. Plus de la moitié des enfants ukrainiens ont été déplacés, et les femmes, les enfants et les personnes âgées subissent une violence incessante et des traumatismes et partent chercher refuge dans les pays voisins. Il est plus que temps que nous définissions les paramètres des négociations d'un cessez-le-feu en tant que point de départ pour mettre fin

à cette guerre. Si le conflit se poursuit sans relâche, nous pouvons nous attendre à ce que la vague de répercussions mondiales se transforme en tsunami. Les gens souffrent déjà dans le monde entier, que ce soit directement ou parce qu'ils subissent les conséquences générales du conflit, notamment la perturbation du commerce mondial, les effets des sanctions et la hausse des prix des denrées alimentaires, qui risquent de provoquer une récession mondiale. Les plus vulnérables, comme toujours, sont les plus touchés. Dans ce contexte, je souhaite faire les observations suivantes.

Premièrement, l'application du droit international humanitaire est d'une importance fondamentale pour préserver des vies humaines. Le respect de ces dispositions est une obligation à la fois morale et juridique. Nous réaffirmons qu'il importe de respecter les principes de nécessité, de distinction et de proportionnalité, qui sont primordiaux en cas de conflit, et de garantir l'application du principe de responsabilité. Toute opération militaire doit être limitée à des objectifs exclusivement militaires et toutes les mesures de précaution doivent être prises pour éviter de cibler directement ou indirectement les civils. Le fait que la guerre en Ukraine a si fortement touché des zones très urbanisées et densément peuplées montre qu'il est impératif d'appliquer les principes énoncés dans le cadre du Conseil sur la protection des civils et des biens civils.

Deuxièmement, la communauté internationale doit redoubler ses efforts pour parvenir à une désescalade et coopérer activement pour mettre fin à ce conflit. Près de deux mois se sont écoulés depuis que le Conseil a adopté la déclaration de la Présidente (S/PRST/2022/3), exprimant sa profonde inquiétude concernant le maintien de la paix et de la sécurité en Ukraine. Cependant, la guerre en Ukraine a continué de s'intensifier. La Charte des Nations Unies énonce un grand nombre d'outils qui peuvent être utilisés pour parvenir à un règlement pacifique. Mais savoir que les outils existent ou qu'ils sont à la disposition des parties ne suffit pas. Il faut passer de la parole aux actes, et le moment est venu d'avoir un véritable dialogue sur les défis humanitaires et de donner la priorité à une cessation immédiate des hostilités, en définissant les contours d'une solution durable qui permette d'arrêter ce conflit d'une manière favorable à l'édification de la paix. Nous encourageons les parties à saisir cette occasion et exhortons le Secrétaire général et d'autres à essayer de réunir les parties pour des négociations de bonne foi à cette fin.

Troisièmement, contribuer à atténuer l'insécurité alimentaire mondiale doit être une priorité. Cela ne peut pas attendre. Nous devons éviter une catastrophe alimentaire. Nous sommes déjà confrontés à la situation si bien décrite par David Beasley, à savoir le fait de devoir prendre la nourriture de personnes qui ont faim pour en nourrir d'autres, qui meurent de faim. Il faut plus précisément trouver une solution pour exporter les céréales et les engrais, qui sont essentiels aux systèmes alimentaires partout dans le monde. Nous sommes encouragés par les efforts en cours visant à permettre un passage en toute sécurité des navires vers et depuis les ports maritimes principaux, y compris Odessa. Le Conseil de sécurité doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour soutenir ces négociations et nous attendons avec intérêt qu'il examine cette question de manière plus approfondie.

Enfin, les ravages causés par la guerre en Ukraine sont indéniables. Nous risquons de perdre une génération d'enfants, qui a été privée d'éducation et de possibilités. Nous devons redoubler d'efforts pour parvenir à la paix et mettre un terme à cette souffrance humaine. Le Conseil de sécurité doit épuiser toutes les voies et ne ménager aucun effort à cette fin.

**M<sup>me</sup> Koumby Missambo** (Gabon) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe M<sup>me</sup> Rosemary DiCarlo pour son exposé. Je salue la participation virtuelle du Président Zelenskyy à cette séance.

La guerre en Ukraine dure à présent depuis plus de quatre mois et ses conséquences continuent de s'étendre au plan humanitaire et sécuritaire, et ce, alors que l'horizon politico-diplomatique semble s'éloigner et se réduire comme une peau de chagrin. La grave crise humanitaire consécutive à la guerre doit absolument être jugulée : trop de civils ont payé de leur vie et des millions d'autres, principalement des femmes et des enfants, ont été contraints de fuir les lieux de combat pour se réfugier dans les autres villes du pays ou à l'étranger.

Malgré l'élan de solidarité internationale pour accueillir les réfugiés ukrainiens et en dépit de l'engagement de l'ONU et de ses organisations spécialisées pour les secourir, la situation humanitaire en Ukraine s'aggrave au gré des bombardements, des destructions des moyens de production et de distribution, et de rupture des chaînes de valeurs. Hors d'Ukraine, les conséquences de la guerre exacerbent l'insécurité alimentaire dans les pays déjà en proie à des conflits. Dans d'autres régions, on invoque clairement le spectre de la famine

comme une perspective probable, alors que les humanitaires rencontrent des difficultés à fournir l'aide alimentaire dont les populations ont urgemment besoin. Dans le même temps, de nombreux pays font face à une inflation économique sans précédent, qui met à mal leurs économies.

Ce sombre tableau n'est pourtant pas une fatalité. Il est urgent que cette crise humanitaire soit jugulée et que ses effets soient rapidement circonscrits. Il est encore temps d'éviter le chaos. Les parties au conflit doivent trouver un consensus en vue de l'exportation des tonnes de blé qui sont retenues dans les ports en Ukraine. Nous saluons à cet égard les actions menées par l'Union africaine et espérons qu'elles donneront leurs résultats dans des délais raisonnables. De nombreux agriculteurs, notamment africains, sont en attente de fertilisants agricoles pour leurs cultures. Pour ceux d'entre eux qui font déjà face à des défis climatiques importants, cette situation entraîne une incertitude de nature à menacer les productions agricoles.

Nous sommes inquiets des signaux que nous percevons et qui laissent entrevoir une volonté manifeste de faire durer la guerre. Nous le répétons : le monde n'a pas besoin d'un autre conflit au long cours. Cela dit, la guerre n'est pas un état de non-droit. Les parties au conflit doivent respecter leurs engagements en vertu du droit international humanitaire, s'abstenir de toute utilisation d'armes de destruction massive et tout mettre en œuvre pour faciliter l'accès sans entrave et sécurisé de l'aide humanitaire. Les civils et les infrastructures civiles ne doivent pas être les cibles de tirs. Nous condamnons les tirs d'artillerie visant un centre commercial au centre de l'Ukraine, hier.

La tendance à la banalisation de la menace d'utilisation d'armes de destruction massive est un sujet de préoccupation pour mon pays. En tant que membre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et de la Convention sur les armes biologiques, nous condamnons toute utilisation ou menace d'utilisation d'armes frappant sans discrimination. L'existence même de telles armes constitue une menace réelle à notre paix et à notre sécurité à tous.

Mon pays persiste à croire que le meilleur moyen de mettre fin à la crise humanitaire et au déchaînement de la violence en Ukraine est de mettre fin au conflit. Nous restons persuadés que la communauté internationale dispose des moyens d'action pour amener les protagonistes à la table de discussion. Nous exhortons les parties prenantes à s'engager de bonne

foi dans des négociations constructives, à activer tous les canaux diplomatiques et politiques pour trouver une issue négociée et consensuelle au conflit. La paix et la sécurité doivent rester l'objectif vers lequel convergent les initiatives de toutes les parties et de la communauté internationale. Nous appelons à la cessation des hostilités pour envisager une coexistence pacifique.

**M<sup>me</sup> Juul** (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo d'avoir apporté un nouvel éclairage sur la situation en Ukraine et les attaques continues des forces russes contre les civils. Je salue également le témoignage fort du Président Zelenskyy, qui s'est exprimé au nom du peuple ukrainien.

Premièrement, la Norvège réaffirme que la guerre de la Russie constitue en elle-même une violation du droit international. Les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies sont clairs en ce qui concerne le caractère illégal de l'acquisition de territoire par la force. Nous demandons une fois de plus à la Russie d'arrêter immédiatement son attaque illégale contre l'Ukraine.

Deuxièmement, la Norvège condamne fermement toutes les violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. Nous condamnons dans les termes les plus forts les meurtres signalés de civils ukrainiens et appelons la Russie à cesser immédiatement les attaques aveugles et délibérées contre les civils et les infrastructures civiles en Ukraine. La prise pour cible de zones résidentielles, comme cela a été le cas avec l'attaque dévastatrice au missile lancée hier contre un centre commercial à Kremenchouk, est inacceptable.

La guerre urbaine et l'intensification des attaques de missiles russes contre Kyïv, Kharkiv et d'autres villes provoquent d'immenses souffrances chez les civils. Nous demandons à nouveau, comme le requiert le droit international, que la population civile soit protégée et que toutes les mesures nécessaires soient prises pour éviter les pertes civiles. Le droit international humanitaire doit être pleinement respecté et appliqué. Nous condamnons le Bélarus pour avoir apporté son concours à l'attaque de la Russie contre l'Ukraine.

Troisièmement, les violations du droit international ne peuvent rester impunies. Toutes les violations doivent faire l'objet d'une enquête et les auteurs de quelque crime que ce soit doivent être traduits en justice. Nous appuyons les enquêtes menées par la Cour pénale internationale et par le Bureau de la Procureure générale de l'Ukraine, ainsi que d'autres enquêtes internationales.

À mesure que la guerre en Ukraine se poursuit, elle inflige de terribles dommages cumulés à la population civile, compromettant les perspectives de paix et de sécurité.

La protection des civils et des droits de l'homme est une condition préalable à une paix durable après un conflit. En Ukraine, la meilleure façon de protéger les civils est évidente. C'est que la Russie mette fin à cette guerre.

**Le Président** (*parle en anglais*) : La représentante du Royaume-Uni a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

**Dame Barbara Woodward** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je ne veux pas prendre trop de temps supplémentaire, mais je voulais dire que le représentant de la Russie peut essayer de prétendre que tout est faux et qu'il s'agit de provocations ukrainiennes, ce qui est scandaleux. Les tentatives de dissimulation sont aussi anciennes que le crime lui-même. Mais il est indéniable que les forces russes sont en Ukraine, et qu'il n'y a pas de forces ukrainiennes en Russie. Il n'y a qu'un agresseur ici. Il sera rattrapé par les preuves et aura à répondre de ces crimes.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Le représentant de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

**M. Polyanskiy** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Moi non plus, je ne serai pas long, Monsieur le Président. Je voulais simplement dire que de telles affirmations sont on ne peut plus « convaincantes » lorsqu'elles sont prononcées par la représentante d'un pays qui a offert au monde des provocations telles que l'affaire Skripal et l'affaire Litvinenko, ainsi que de nombreuses autres affaires qui resteront dans l'histoire comme des exemples de provocations flagrantes et d'opérations sous faux drapeau. Notre collègue devrait s'en souvenir la prochaine fois qu'elle décidera de nous faire la leçon.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Estonie.

**M<sup>me</sup> Lõuk** (Estonie) (*parle en anglais*) : Je m'exprime au nom des pays baltes, à savoir la Lettonie, la Lituanie et mon pays, l'Estonie.

Je remercie la présidence albanaise du Conseil d'avoir organisé la présente séance, ainsi que la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, Mme Rosemary DiCarlo,

d'avoir fait le point sur l'agression militaire barbare et à grande échelle de la Russie contre un pays indépendant et souverain qui ne souhaite rien d'autre que de vivre en paix et d'être libre de choisir son destin, sans ingérence étrangère dans ses affaires intérieures.

Nous saluons chaleureusement la participation du Président Zelenskyy à la présente séance et le félicitons, ainsi que le peuple ukrainien, pour le courage et la résistance héroïques qu'ils manifestent pour défendre la liberté de leur pays et notre liberté à tous.

Le crime d'agression est un grave crime de droit international. Le régime de Poutine a déclenché une guerre coloniale, néo-impérialiste et expansionniste contre l'Ukraine, relayée par la campagne de désinformation indécente et déshumanisante qu'il mène contre ce pays, ainsi que contre l'identité, la langue, l'histoire et le droit à l'existence du peuple ukrainien. Le Conseil de sécurité doit de toute urgence s'acquitter de ses obligations pour mettre fin à cette catastrophe.

Comme nous l'avons vu au cours des quatre derniers mois, 124 jours maintenant, incapable de vaincre les défenseurs de l'Ukraine sur le champ de bataille, l'armée russe cherche à atteindre ses objectifs en terrorisant les civils. Nous l'avons déjà vu trop souvent : des maternités, des écoles, des crèches, des immeubles d'habitation et maintenant des centres commerciaux également sont pris pour cible sans discernement et sans aucun remords. La campagne de terreur menée par la Russie ne connaît pas de limites. Le bombardement d'un centre commercial bondé à Kremenchouk, ainsi que la multiplication des attaques menées ces derniers jours contre des villes ukrainiennes, telles que Sloviansk, Kharkiv et Kyïv, n'avaient aucune justification militaire, aucune autre justification que de tuer, blesser et causer de grandes souffrances humaines dans l'espoir que l'esprit du peuple ukrainien soit brisé, que les appels à la paix à tout prix se multiplient et que les exigences de l'agresseur soient ensuite satisfaites. C'est la diplomatie à la russe, qui recourt à la terreur et au chantage.

Ces agissements de la Russie constituent des violations flagrantes du droit international, notamment de la Charte des Nations Unies. La Russie s'entête à faire fi des appels de l'Assemblée générale et de l'ordonnance de la Cour internationale de Justice qui lui enjoignent de suspendre immédiatement ses opérations militaires sur le territoire ukrainien et de retirer ses forces armées de l'Ukraine. Les frontières d'un pays ne doivent pas être modifiées par la force ; cette exigence forme le cœur et l'âme de la Charte.

Les violations systématiques du droit humanitaire et des droits de l'homme, les attaques délibérées contre les biens de caractère civil et les civils, les exécutions, la violence sexuelle et fondée sur le genre, les arrestations arbitraires, les enlèvements, les disparitions forcées et les déportations forcées de civils, y compris d'enfants non accompagnés vers la Russie, ainsi que leur adoption illégale, visant le peuple ukrainien sont constitutifs de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, voire de génocide.

La communauté internationale ne doit ménager aucun effort pour que les responsables de ces atrocités criminelles en répondent. Nous devons collectivement apporter notre appui le plus ferme aux travaux en cours du Procureur de la Cour pénale internationale, de la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine mandatée par le Conseil des droits de l'homme, et des missions d'experts sous l'égide du mécanisme de Moscou de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, ainsi qu'à l'enquête nationale menée par le Bureau de la Procureure générale de l'Ukraine. Justice sera rendue aux victimes et à leurs familles.

Nous sommes préoccupés de constater qu'une fois de plus, la Russie a eu recours à un discours dangereux et irresponsable sur le nucléaire, annonçant son intention de transférer des missiles à capacité nucléaire au Bélarus et de moderniser les avions de guerre du Bélarus pour qu'ils soient capables d'emporter des armes nucléaires. Nous demandons instamment à la Russie et au Bélarus d'agir conformément à leurs engagements internationaux et de cesser d'agiter le spectre de l'arme nucléaire à des fins de déstabilisation. Tout emploi d'armes de destruction massive est inacceptable et entraînerait de graves conséquences. Nous condamnons ici avec force l'implication du Bélarus, complice de la Russie, dans l'agression contre l'Ukraine.

Nous condamnons également avec force l'utilisation par la Russie de la nourriture comme arme pour aggraver les pénuries alimentaires et la faim dans le monde et déstabiliser ainsi la sécurité internationale. Selon des informations récentes, dans les zones occupées de l'Ukraine, les forces russes volent systématiquement les céréales et d'autres produits aux agriculteurs locaux. En raison de l'activité militaire de la Russie, plus de 20 millions de tonnes de céréales sont actuellement bloquées en Ukraine. Nous appuyons pleinement les efforts déployés par l'ONU pour trouver une solution qui s'impose de toute urgence au problème

de l'exportation des céréales ukrainiennes et exhortons la Russie à garantir le libre passage des navires en provenance des ports ukrainiens.

Qu'il me soit permis de rappeler que chaque membre de la communauté internationale a l'obligation de s'opposer à celles et ceux qui violent les principes et les règles du droit international, notamment la Charte des Nations Unies ; à défaut, nous risquons de perdre l'ordre international fondé sur des règles que nous avons édifiées et envers lequel nous sommes engagés depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les principes fondamentaux que sont le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale et le non-recours à la force doivent être respectés par tous les pays et il n'y a pas lieu d'en débattre.

Nous condamnons résolument la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine. Nous exhortons une fois encore la Russie à cesser immédiatement ses attaques aveugles contre les civils et les infrastructures civiles et à retirer immédiatement et sans condition toutes ses forces et son matériel militaire de l'ensemble du territoire de l'Ukraine, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. L'Estonie, la Lettonie et la Lituanie sont aux côtés de l'Ukraine et du peuple ukrainien.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Pologne.

**M. Sakowicz** (Pologne) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette importante séance. Je saisis également cette occasion pour remercier la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, M<sup>me</sup> DiCarlo, de son exposé, ainsi que S. E. le Président Zelensky de sa déclaration percutante.

Indépendamment des propos tenus une fois de plus par le représentant russe aujourd'hui, la Russie mène une guerre totale contre l'Ukraine, qui, dès son déclenchement il y a 124 jours, a témoigné d'un mépris total pour le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme. Nous avons le devoir de le répéter à l'envi, même si les agresseurs ne cessent de nous rappeler eux-mêmes la véritable nature de leurs actes avec chaque nouvelle atrocité qu'ils commettent.

L'attaque meurtrière à la roquette perpétrée hier par les forces russes contre un centre commercial animé à Krementchouk n'était que le dernier d'une longue liste de ces sombres rappels. Alors que nous avons toujours

en tête ces images déchirantes, nous devons clamer haut et fort que rien qu'au cours des quatre derniers jours, la Russie a tiré plus de 130 missiles en direction des villes ukrainiennes de Kyïv, Kharkiv, Mykolaïv et Odessa, pour n'en citer que quelques-unes.

En décidant de frapper des biens qui n'ont aucune importance militaire, Moscou cherche à causer d'importantes pertes humaines, à terroriser la population civile et à perturber le fonctionnement des infrastructures qui répondent aux besoins quotidiens des Ukrainiens ordinaires. Selon des estimations prudentes fournies par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, rien qu'entre le 23 et le 26 juin, plus de 120 victimes civiles ont été recensées. À lui seul, le bombardement du centre commercial Amstor à Kremenchouk a fait au moins 20 morts et 60 blessés. Moscou ne se contente pas d'ignorer les problèmes humanitaires et les critiques internationales ; il veut montrer qu'il s'emploiera à briser la résistance des autorités ukrainiennes par tous les moyens et à tout prix.

En ce qui concerne la question importante dont nous sommes saisis, la Russie continue de manquer de respect au Conseil et à la Charte des Nations Unies. Il est particulièrement cynique que la Russie, un membre permanent du Conseil de sécurité, lequel est chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationales, non seulement ne s'acquitte pas de ses responsabilités fondamentales, mais soit de surcroît un agresseur, au mépris flagrant de l'Organisation et des règles de base sur lesquelles sont fondés les mécanismes internationaux de paix et de sécurité.

Nous avons le devoir de nous employer tous ensemble à collecter et préserver les preuves de toutes les violations des droits de l'homme et du droit international

humanitaire commises en Ukraine. La position de la Pologne à cet égard est claire : tous les responsables, directs ou indirects, des crimes de guerre commis en Ukraine doivent être traduits en justice.

Hormis sa quête de justice, l'Ukraine a entièrement le droit de se défendre et de faire appel à la communauté internationale pour lui fournir l'aide nécessaire à cet effet. L'aide humanitaire, militaire et financière permet aux Ukrainiens de protéger leurs citoyens, de répondre à leurs besoins essentiels et d'assurer le relèvement après la guerre. Depuis 124 jours, les Ukrainiens résistent courageusement aux forces de l'agresseur, qui continuent de chercher à s'accaparer des territoires pour satisfaire un appétit qui ne sera probablement jamais assouvi.

Le Bélarus porte également une part de responsabilité dans les actes russes, lui qui, depuis le 24 février, facilite activement les opérations militaires de la Russie en mettant son espace aérien, son territoire et ses infrastructures à disposition des troupes russes. Sans l'aide de Minsk, l'agression de la Russie aurait été limitée. Les dirigeants bélarussiens doivent être considérés comme complices des crimes commis par la Russie en Ukraine.

Nous exhortons une fois de plus la Fédération de Russie à arrêter la guerre et à retirer l'ensemble de ses forces du territoire de l'Ukraine. C'est le seul moyen de prévenir de nouvelles pertes civiles. Nous exhortons également la Russie à respecter pleinement la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Ukraine, ainsi que le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme en particulier.

*La séance est levée à 17 h 45.*